



Mediterranean
Marine Oil & HNS
Pollution
Cooperation

Accord RAMOGE : Le rôle du Secrétariat permanent

Par la Secrétaire exécutive
Anne VISSIO



Historique de l'Accord RAMOGE

En 1976, la France, la Principauté de Monaco et l'Italie signent l'Accord RAMOGE pour la création d'une zone pilote afin de prévenir et lutter contre les pollutions **et protéger l'environnement marin**



Une coopération Administrative, Scientifique, Technique, Réglementaire



À l'origine la zone géographique concernée s'étendait de Gênes à Saint-Raphaël...

... Pour finalement s'étendre de La Spezia à Marseille



L'accord RAMOGE, une structure efficace

Un accord sous régional entre la France, Monaco, et l'Italie pour répondre aux problématiques marines:

Commission -> 7 membres /pays

Comité Technique → 5 membres /pays

Groupes de travail

Le Secrétariat permanent assure le bon déroulement du programme décidé par la Commission



Les missions de l'Accord RAMOGE

1- Préserver le milieu marin

2- Sensibiliser à la préservation de la biodiversité

3- Prévenir, contrôler et lutter contre les pollutions en mer

3 groupes de travail :

- Gestion intégrée des zones côtières
- Sensibilisation
- Lutte contre les pollutions accidentelles/RAMOGEPOL



L'Implication du Secrétariat dans le projet West MOPoCo

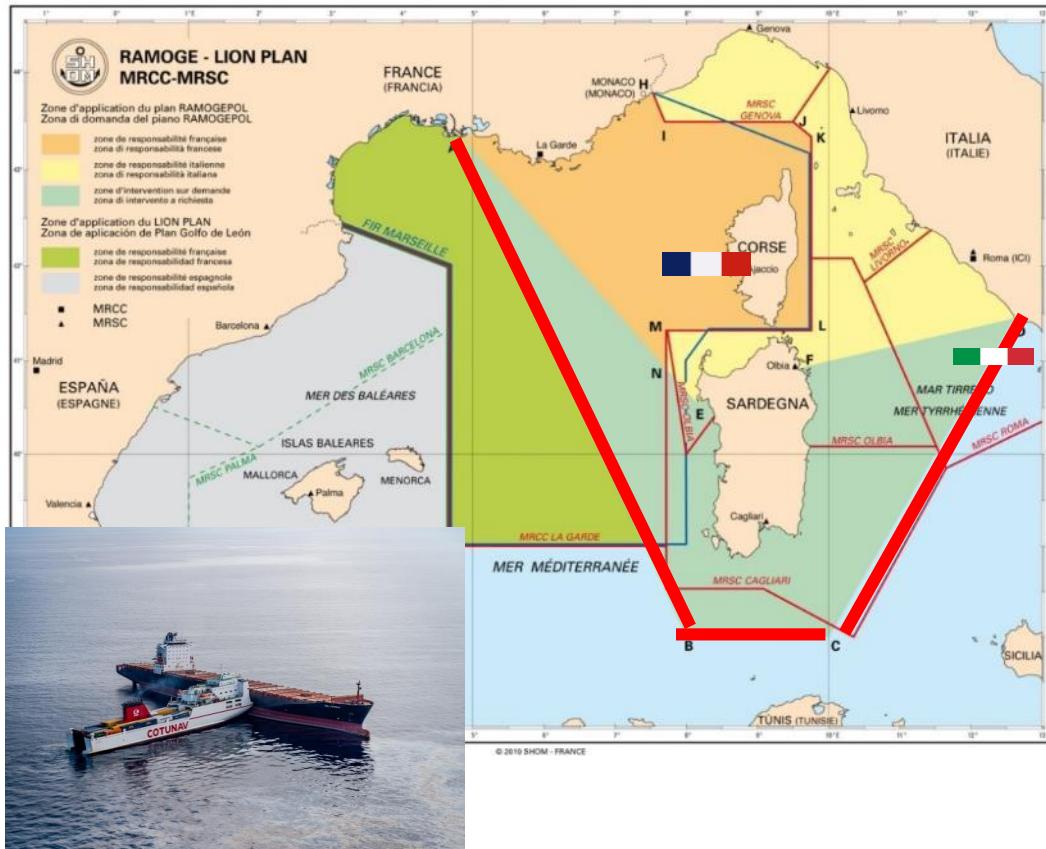
Partager sur la coopération opérationnelle pour la lutte contre les pollutions marines:

- De l'expérience du plan RAMOGEPOL
- Des exercices d'entraînement de lutte contre les pollutions
- Des opérations de surveillance aérienne

Promouvoir l'importance d'un Secrétariat Permanent
Et de la coopération sous régionale pour assurer la protection de la Méditerranée



De l'expérience du plan RAMOGEPOL



- Un plan simple et **bilangue**
- Les grandes **responsabilités** (ACA et ASA)
- Des annexes « **prêtes à emploi** » (18)
 - de l'activation du plan
 - à la chaîne d'alerte de l'information initiale à l'activation
 - au POLREP
 - au moyens de communication
- **un plan réactualisé si nécessaire**



Ministero dell'ambiente
e della tutela del territorio e del mare



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



Salvamento
Marítimo





Des exercices d'entraînement de lutte contre les pollutions

- S'entraîner à la lutte antipollution dans un cadre international
- Dérouler l'application du plan RAMOGEPOL et l'améliorer
- Vérifier la réactivité des pays
- Travailler la coordination des moyens (navals et aériens)
- Développer la connaissance des moyens
- Vérifier les moyens de transmissions au niveau chaîne d'alerte et opérationnels

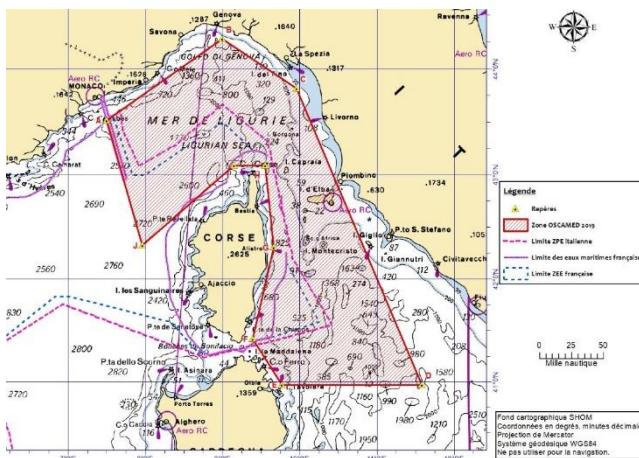




Des opérations *OSCAR – MED* : opération de surveillance aérienne contre les rejets illicites en mer



- Coopérer pour prévenir:
- Fournir des moyens aériens pour **déetecter des rejets illicites et identifier le coupable**
- **Partager l'information et coopérer** afin de poursuivre les responsables





De l'importance d'un Secrétariat permanent:

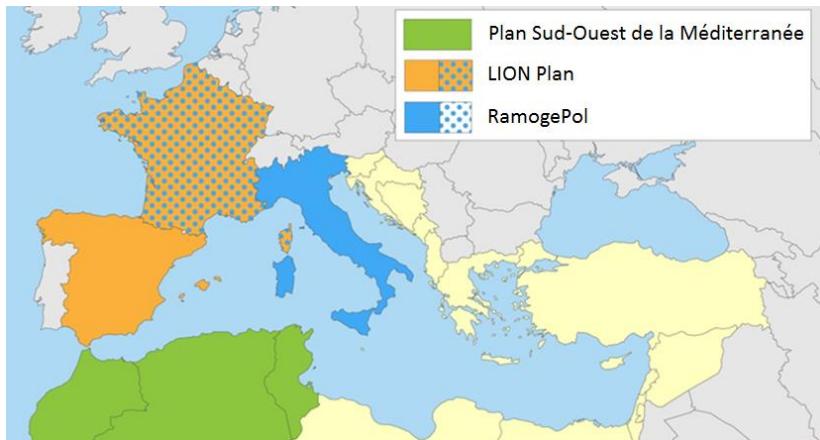
- Préparer, organiser et animer les réunions;
- Gérer le budget de l'Accord;
- Suivre et rendre compte de l'état d'avancement des travaux;

- Etablir les liens avec les secrétariats des organisations intergouvernementales;
- Promouvoir l'Accord
- Représenter l'Accord auprès d'instances internationales



Mediterranean
Marine Oil & HNS
Pollution
Cooperation

Etude de faisabilité sur la mise en place de synergies entre les accords sous- régionaux et les plans d'urgence:



- Rencontres avec des représentants des Accords sous régionaux en Méditerranée
- Participation aux exercices RAMOGEPOL
- Réflexions conjointes sur l'optimisation de la préservation de la Méditerranée



En vous remerciant tous,

www.ramoge.org ou avissio@gouv.mc